

[traduction du STTP]

Téléphone : 709-229-4781

Télécopieur : 709-229-0432

**Municipalité de Conception Harbour**  
**C. P. 128**  
**Conception Harbour (Terre-Neuve-et-Labrador) A0A 1Z0**  
**Courriel : [charbour@eastlink.ca](mailto:charbour@eastlink.ca)**

Le 24 septembre 2014

Lisa Raitt, ministre d'État aux Transports  
Place de Ville, Tour C, 29<sup>e</sup> étage, 330, rue Sparks  
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Madame la Ministre,

Soyez avisée que durant une assemblée publique tenue le 22 septembre dernier, le conseil municipal de Conception Harbour a adopté la résolution suivante :

**Motion n° 2014-09-141 F. Conway – J. Conway**

Qu'il soit résolu que le conseil municipal appuie la campagne du STTP pour sauver Postes Canada.

Tous en faveur - adoptée

Vous trouverez ci-joint une copie des résolutions soumises par le STTP.

Sincères salutations.

Tina T. Dalton  
Mairesse

p. j.

c . c. Denis Lemelin, président national du STTP  
Scott Andrews, député  
Brad Woodside, président de la FCM

**MAIRESSE Tina T. Dalton**  
**MAIRE ADJOINT Joseph M. Conway**  
**CONSEILLERS : Francine E. Conway et Joseph F. Connors**  
**Greffière municipale/directrice : Lillian Connors**

# **SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS**

**ATTENDU QUE** Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

**ATTENDU QUE** Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

**ATTENDU QUE** la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

**ATTENDU QUE** Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la municipalité de Conception Harbour écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

**QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE** la municipalité de Conception Harbour demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

## **COORDONNÉES**

Envoyez votre résolution à :

Madame Lisa Raitt, ministre des Transports, Place de Ville, Tour C, 29<sup>e</sup> étage,  
330, rue Sparks, Ottawa (Ontario) K1A 0N5.

Veuillez également envoyer une copie de votre résolution à :

Monsieur Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, 377, rue Bank, Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Votre députée ou député fédéral. Vous pouvez obtenir son nom et ses coordonnées en appelant sans frais au 1-800-463-6868 ou en consultant le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : [www.parl.gc.ca/Default.aspx?Language=F](http://www.parl.gc.ca/Default.aspx?Language=F).

Monsieur Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités, 24, rue Clarence, Ottawa (Ontario) K1N 5P3

*bk sepb225 / gl scfp 1979*